

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQUET TENUE LE LUNDI 9 FÉVRIER 2026 À 19 h À  
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : Le maire Bernard Thériault et les membres : Jean-Claude Doiron, Terry Ing, Marie-Soleil Landry, Louise Blanchard, Kim Légère, Florence Albert, Pierre Boudreau et Nicole Hébert

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : environ vingt-quatre (24) personnes dans la salle dont deux (2) journalistes, ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, greffière et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à l'ordre vers 19 h.

2026-31

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en enlevant le point 8. Demande de don – Club motoneige nordest inc et en ajoutant deux points à Questions nouvelles :

- Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet et fixant la date de l'audience publique (9 mars 2026) – Rénald Lambert
- Demande d'avis au CRP de la CSR-PA – multilogement à 4 étages

Adoptée

2026-32

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2026-33

Demande de contribution –  
Film – Le trou de cul du monde

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Louise Blanchard;

**ATTENDU QUE** la Ville de Caraquet a reçu une demande de contribution totale de 50 000 \$ pour le tournage d'un long métrage dans la région;

**ATTENDU QUE** la Ville de Rivière-du-Nord contribuera un montant de 15 000 \$;

**ATTENDU QU'IL** s'agit du premier grand projet de fiction tourné dans la Péninsule acadienne depuis 2011 et qu'il mettra en valeur la région et ses attraits ;

**ATTENDU QUE** ce tournage de 27 jours apportera des retombées économiques importantes du fait que la majorité du budget sera dépensé dans la région et que les comédiens et techniciens proviendront en grande majorité du Nouveau-Brunswick ;

**IL EST RÉSOLU** que la Ville de Caraquet accepte la demande de contribution de « Ça tourne » pour un montant de 35 000 \$, conjointement avec la contribution de 15 000 \$ de la Ville de Rivière-du-Nord. Adoptée

2026-34

Demande de contribution –  
Aéroport de Bathurst

Sur proposition de la conseillère Florence Albert et appuyée par le conseiller Terry Ing;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Aéroport de Bathurst constitue une infrastructure stratégique pour le développement économique du nord-est de la province en facilitant l'attraction d'investissements, la mobilité de la main-d'œuvre et l'accès aux marchés nationaux et internationaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la desserte aérienne régionale joue un rôle déterminant dans la compétitivité des entreprises, ainsi que dans le développement et la diversification de l'offre touristique de la Péninsule acadienne ;

**IL EST RÉSOLU** que la Ville de Caraquet accepte de contribuer au montant de 4 772,08 \$ afin de soutenir l'Aéroport de Bathurst dans la mise en œuvre de sa stratégie de marketing et le maintien de la liaison aérienne directe entre les régions du nord-est de la province et Montréal. Cette contribution est jugée stratégique en raison des retombées économiques et touristiques potentielles pour l'ensemble du territoire desservi. Adoptée

2026-35

Nommer une rue –  
rue Mathilda

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de nommer « rue Mathilda » le lot portant le numéro d'identification 20930756 et une partie du lot portant le numéro d'identification 20933479. Adoptée

2026-36

Membres élus –  
Régie de santé

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu que le conseil municipal exhorte le gouvernement provincial à prendre immédiatement toutes les mesures administratives et juridiques pour que l'élection de tous les membres du conseil d'administration du réseau de santé Vitalité ait lieu dès cette

année, soit le 11 mai 2026, en même temps que les élections municipales et scolaires. Adoptée

2026-37

Demande de contribution –  
Club de golf Pokemouche

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Kim Légère;

**ATTENDU QUE** le Club de golf Pokemouche est devenu une destination sportive et touristique incontournable dans la Péninsule acadienne au cours des 50 dernières années, assurant ainsi des retombées économiques considérables pour la région ;

**ATTENDU QUE** le Club de golf Pokemouche lance un projet de modernisation de leurs infrastructures répondant à une vision de développement durable et de mise en valeur des attraits régionaux;

**ATTENDU QUE** l'élément central de cette modernisation est la mise à niveau de leur système d'irrigation;

**ATTENDU QUE** cette modernisation permettra une utilisation plus efficace et responsable de l'eau, réduisant leur empreinte environnementale, une amélioration constante de la qualité du gazon, offrant une expérience de jeu optimale aux utilisateurs et une réduction des coûts d'entretien à long terme grâce à des technologies plus fiables et écoénergétiques;

**IL EST RÉSOLU** que la Ville de Caraquet accepte la demande de contribution du Club de golf Pokemouche pour un montant de 125 000 \$, soit 25 000 \$ par année pour 5 ans.  
Adoptée

2026-38

Endossement – Prêt pour la  
garderie communautaire

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'endosser un prêt de 30 000 \$ auprès de la CBDC – Péninsule acadienne pour une période de 10 ans. Adoptée

2026-39

Dépôt et première lecture par  
son titre de l'arrêté intitulé  
« Arrêté concernant la  
redevance sur l'hébergement  
touristique dans Caraquet »

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Florence Albert, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique dans Caraquet ». Adoptée

2026-40

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique dans Caraquet »

Sur proposition du conseiller Pierre Boudreau et appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique dans Caraquet ».  
Adoptée

2026-41

Demande d'autorisation pour une habitation sur les lots 20866603 ou 20378881 – M. Pitre

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par la conseillère Louise Blanchard;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une demande de M. Pitre pour les lots portant les numéros d'identification 20866603 ou 20378881 en vertu de l'article 110 de l'Arrêté de zonage de Caraquet pour pouvoir construire une résidence sur la section rue de la Forge située au sud de la véloroute;

**ATTENDU QUE** la décision du Conseil est conditionnelle au fait que l'entretien et le déneigement de cette partie de la rue de la Forge, étant la voie d'accès de la propriété, ne soient pas la responsabilité de la municipalité. De plus, le terrain n'est pas desservi par les services d'aqueduc et d'égout de la municipalité;

**ATTENDU QUE** la municipalité n'offrira pas de collecte de déchets ni de matières recyclables le long de cette partie de la rue de la Forge; tout bac de collecte devra être déposé le long de la rue publique la plus proche;

**ATTENDU QUE** cette partie de la rue de la Forge n'étant pas entretenue par la municipalité, cette dernière ne peut garantir l'accessibilité pour les véhicules d'urgence;

**IL EST RÉSOLU** que, considérant ce qui précède, le conseil municipal considère que des mesures satisfaisantes ont été prises en vertu de l'article 110 de l'Arrêté de zonage de Caraquet pour les lots portant les numéros d'identification 20866603 ou 20378881, sur la partie de la rue de la Forge située au sud de la véloroute. Adoptée

2026-42

Lotissement – Joseph Robert Sewell (Pokemouche)

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'accepter le plan de lotissement Joseph Robert Sewell portant le numéro 03513 afin de créer le lot 2026-03. Adoptée

Sur proposition de la conseillère Florence Albert et appuyée par la conseillère Nicole Hébert;

**ATTENDU QUE** dans une perspective de développement durable et concerté, la Commission de services régionaux Chaleur, la Commission de services régionaux Péninsule acadienne, la Commission de services régionaux Restigouche, la Première Nation d'Eel River Bar et la Première Nation de Pabineau (collectivement, les « Collectivités locales ») ont convenu de coordonner leurs actions individuelles et d'unir leurs efforts afin de participer ensemble, avec d'autres partenaires, dans des projets d'énergie renouvelable situés sur leur territoire;

**ATTENDU QUE** les Collectivités locales désirent formaliser les principes, conditions et modalités de leur partenariat et s'assurer de certaines règles de gouvernance en lien avec la formation de l'Alliance de l'énergie du Nord (l'« Alliance ») aux termes d'une entente intercommunautaire entre les Collectivités locales (l'« Entente intercommunautaire »), afin d'exercer, dans un esprit de collaboration, toute activité de mise en valeur ou de production d'électricité provenant d'une source d'énergie renouvelable; et

**ATTENDU QUE** la Ville de Caraquet fait partie de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne (la « CSR »);

**IL EST RÉSOLU**, en conséquence, que la Ville de Caraquet appuie et entérine la conclusion, la signature et la remise par la CSR de l'Entente intercommunautaire, dont un projet est joint aux présentes à titre d'Annexe A et a été soumis aux membres du conseil de Caraquet, et que la municipalité accepte de se conformer aux obligations qui y sont prévues et qui la concerne;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** que la Ville de Caraquet reconnaisse, accepte et consent à ce que l'Alliance représente la CSR et la Municipalité en lien avec l'objet de l'Entente intercommunautaire;

**IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE** le présent extrait du procès-verbal peut être signé en plusieurs exemplaires et transmis par tout moyen électronique, incluant par télécopieur, format PDF, DocuSign ou tout autre moyen électronique, chacun de ces exemplaires devant constituer un original une fois qu'il aura été signé et remis, et l'ensemble de ces exemplaires constitueront un seul et même document. Adoptée

2026-44

Entente de financement avec le Centre culturel de Caraquet - presbytère

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Nicole Hébert;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a reçu une demande de subvention du Centre Culturel de Caraquet inc. et révisé les engagements qu'il doit prendre;

**ATTENDU QUE** le Conseil a pris connaissance de l'ensemble du projet dont l'objectif général est d'acquérir le presbytère de la communauté religieuse catholique, un bâtiment patrimonial du point de vue municipal, afin de promouvoir le développement social de la région et plus particulièrement de promouvoir le développement culturel. Le Centre Culturel de Caraquet veut se porter acquéreur de cette propriété pour être en mesure de préserver le bâtiment et, à moyen terme, de l'offrir en location à des organismes et utilisateurs qui en auraient besoin;

**ATTENDU QUE** le Conseil estime que la subvention demandée serait utile pour aider au développement social de la municipalité et que cette demande répond par ailleurs aux exigences qui permettent à une municipalité, par résolution du Conseil, d'accorder des subventions à un organisme sans but lucratif, en conformité avec le paragraphe 102 (1) de la Loi sur gouvernance locale;

**IL EST RÉSOLU** de conclure une entente de financement avec le Centre Culturel de Caraquet inc. selon laquelle la municipalité s'engage à verser un montant de 25 000 \$ par année en échange d'initiatives conformes aux objectifs de développement culturel, communautaire et touristique et plus particulièrement d'acquérir une propriété pour en assurer la sauvegarde. Il est entendu que le montant annuel sera versé pendant une période de 4 ans à partir de l'année 2026. Adoptée

2026-45

Offre d'achat et convention d'achat et vente - Presbytère

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Terry Ing;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de l'ensemble du projet d'acquisition du Centre Culturel de Caraquet et certains engagements sont à prendre par la municipalité envers la communauté religieuse catholique pour réaliser cette initiative;

**ATTENDU QUE** le Conseil estime que les engagements de subvention demandés en numéraire ou en nature seraient utiles pour aider au développement social de la municipalité puisque les bénéficiaires potentiels de la subvention font partie d'une communauté religieuse qui se distingue par son caractère

historique et fondateur dans la région et que cette demande rencontre par ailleurs les exigences qui permettent à une municipalité, par résolution du conseil, d'accorder des subventions à une œuvre de bienfaisance en conformité avec les paragraphes 102 (1), 102 (2) et 102 (5) de la *Loi sur gouvernance locale*;

**IL EST RÉSOLU** d'accepter la proposition d'offrir divers services et engagements envers la communauté religieuse catholique de Caraquet, à leurs invités et à l'ensemble des citoyens et citoyennes tels que prévu à une convention entre L'Évêque catholique Romain de Bathurst et le Centre Culturel de Caraquet inc., et la municipalité à titre d'intervenant, étant entendu que cette communauté religieuse se distingue dans l'histoire sociale et communautaire de la région. Adoptée

2026-46

Lecture et adoption des  
procès-verbaux

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par la conseillère Florence Albert, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 janvier 2026. Adoptée

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 20 janvier 2026. Adoptée

2026-47

Questions non réglées  
découlant de ces procès-  
verbaux

Aucune question non réglée découlant de ces procès-verbaux.

2026-48

Exposés des membres du  
conseil

La conseillère Nicole Hébert rappelle aux gens de consulter le calendrier du Club 50+ pour connaître les activités et les invite à se procurer une carte de membre.

Elle déplore la détérioration de la route 145 à Bas-Caraquet et demande au maire si des actions peuvent être entreprises.

Le maire répond que plusieurs discussions ont eu lieu avec la députée ministre Isabelle Thériault à ce sujet et qu'une demande a été envoyée au ministère des Transports et de l'Infrastructure pour avancer, en 2026, les travaux d'asphaltage prévus en 2028 pour la section de la croche à Jaddus jusqu'à la rue du Lac.

Finalement, elle mentionne qu'elle se représentera aux prochaines élections municipales.

La conseillère Marie-Soleil Landry annonce sa candidature comme conseillère dans le quartier Bas-Caraquet aux élections en mai prochain.

Elle invite les gens à participer aux 45<sup>e</sup> Carnaval du Chasse et Pêche de Bas-Caraquet du 11 au 15 février prochain.

Elle participera à la réunion du CPAE à l'Escale des jeunes ce jeudi.

Elle invite les gens au souper de la St-Valentin de la communauté chrétienne de Bas-Caraquet.

Elle invite également les gens à visiter les Délices à Sue au 7695, rue du Havre à Bas-Caraquet.

Le conseiller Terry Ing mentionne que la programmation du Congé de mars sera disponible bientôt.

Il annonce également qu'il se représentera aux prochaines élections municipales.

Le conseiller Jean-Claude Doiron se représentera aux prochaines élections municipales.

La conseillère Florence Albert invite les gens au Café du monde, organisé par la CFA dans le foyer du Centre culturel tous les derniers samedis du mois. Le prochain est sur le thème du Congo.

Elle invite les gens à participer au Rallye tropical au profit du Marché régional de Caraquet le vendredi 27 février prochain dès 19 h au Club du Bel-âge de Caraquet.

Elle annonce qu'elle posera sa candidature aux prochaines élections municipales.

Le conseiller Pierre Boudreau mentionne que le centre d'hébergement d'urgence à l'Aéroport de la Péninsule est maintenant en fonction.

Il se représentera également aux prochaines élections municipales.

La conseillère Kim Légère mentionne que le Club plein air et le Centre Uni sont très achalandés. Elle invite les gens à consulter le site web du Club plein air pour connaître les conditions des pistes.

Elle annonce qu'elle posera sa candidature aux prochaines élections municipales.

La conseillère Louise Blanchard remercie Lise Léger Anderson pour son implication auprès des Jeunesses musicales.

Elle invite les gens à participer à la consultation concernant la Politique culturelle à 16 h demain au Centre culturel ainsi qu'au 5 à 7 prévu le 25 février prochain.

Elle se représentera aux prochaines élections municipales.

Finalement, elle tient à féliciter Flavie Blanchard pour l'obtention du prix de la Vitrine nationale, remis par la Société Histoire Canada. Le maire mentionne qu'une activité pour la souligner sera organisée prochainement.

Le maire annonce à nouveau sa candidature aux élections municipales en mai prochain et discute des dossiers suivants :

- Achalandage au Centre UNI
- 35 à 40 logements abordables en 2026-2027
- Félicitations au sénateur René Cormier pour avoir reçu, par l'ambassadeur de France, la plus haute distinction française, soit la Légion d'Honneur au rang de Chevalier
- L'ouverture du centre d'hébergement d'urgence à Village Blanchard
- L'avenir des écoles
- Lancement du livre à Yvon Cormier

2026-49

Questions nouvelles

Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet et fixant la date de l'audience publique (9 mars 2026) –  
Rénald Lambert

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Kim Légère;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par Rénald Lambert et que cette demande a pour but d'encadrer l'exploitation d'une nouvelle carrière;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

**IL EST RÉSOLU QUE :**

- a) la greffière se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits à l'article 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions de l'article 111(4) de la Loi sur l'urbanisme;
- b) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 9 mars 2026 en la salle du Conseil de la municipalité de Caraquet, N.-B. à 19 h. Adoptée

2026-50

Questions nouvelles  
Demande d'avis au CRP de la  
CSR-PA – multilogement à 4  
étages

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Kim Légère, il est résolu de demander au Comité des révisions de la planification de la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit quant à la demande de modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage pour les multilogements de 4 étages sur la rue de la Gare. Adoptée

2026-50A

Correspondance reçue et  
envoyée des mois de  
décembre 2025 et janvier 2026

Les membres du Conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée des mois de décembre 2025 et janvier 2026.

2026-51

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossiers

2026-52


Présentation et intervention du  
public

Monsieur Achille Godin demande pourquoi les élèves de Pokemouche vont au secondaire à Shippagan et non à Caraquet. Le maire et le directeur général répondent que ces décisions reviennent au district scolaire et non à la Ville et que cette réflexion devrait être apportée aux citoyens de Pokemouche.

2026-53

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Pierre Boudreau, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 20 h 59.



---

BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



---

JULIE JACOB, GREFFIÈRE